

-
communiqué
de presse
-

L'accessibilité des territoires : condition indispensable pour le développement économique des Hauts-de-France

Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France, a animé une conférence de presse le 31 mai 2017, à la CCI de région à Lille, sur les enjeux de l'accessibilité des territoires, pour les personnes comme pour les marchandises...

« *Qui, aujourd'hui, n'est pas le centre de quelque chose !* ». L'accessibilité est aujourd'hui devenue un prérequis pour le développement économique des territoires. Au regard de ce constat, les menaces quant à l'avenir économique des Hauts-de-France semblent réelles. Cette région est en effet soumise à des problématiques de mobilité qui aujourd'hui déjà impactent grandement les entreprises et leurs salariés

Le coût de la congestion est en effet estimé à près de 1,5 % du PIB de cette région. La thrombose de la Métropole européenne de Lille asphyxie ce territoire et impacte l'ensemble des Hauts-de-France. Dès lors, la proximité de Bruxelles, du Grand Paris et de Londres, ne peut pas être valorisée à son juste potentiel.

La réponse aux enjeux de mobilité ne peut être unique et portée par un seul acteur. Les rythmes de vies et les types de mobilités évoluent radicalement. Il est urgent de repenser ces nouvelles pratiques et de reconcevoir nos solutions. Seule une stratégie collective regroupant l'ensemble des intervenants (EPCI, Etat, Région, gestionnaires d'infrastructure, syndicat mixte des transports, offreurs de solutions de mobilité...) de la mobilité sera en mesure de résoudre ces problématiques.

Un changement de méthode semble par ailleurs indispensable : stop à la multiplication des projets pouvant être concurrents les uns les autres, stop aux discours et aux actions sans lendemain, stop aux stratégies d'aménagement non suivies !

Conscientes de ces problématiques et de ces transformations nécessaires, les CCI des Hauts-de-France se mobilisent. Elles proposent la mise en place d'un **Plan d'Urgence des Mobilités** au travers d'un **Grenelle des Mobilités pour les Hauts-de-France**. Cette démarche collective devra acter une feuille de route pour les Hauts-de-France basée sur des engagements concrets dans tous les domaines de la mobilité (création de services, planification, gestion d'équipements, réalisations d'infrastructures...).

Les CCI prendront leurs parts de responsabilités dans cette dynamique, notamment au travers de la constitution de Norlink Port, des démarches de management de la mobilité (Plan de déplacement des entreprises, Challenge de la Mobilité...) ou encore par la création de tiers lieux et le lancement de l'élaboration d'un Master Plan Canal Seine Nord.

Les CCI des Hauts-de-France invitent par conséquent l'ensemble des partenaires de la mobilité à s'investir pour ce Grenelle des Mobilités (date à programmer au cours du dernier trimestre 2017). Cette première rencontre sera par ailleurs suivie de différentes d'étapes qui viseront à échanger sur les avancées des partenaires en matière d'engagement pris lors de ce Grenelle.

Rendez-vous donc prochainement pour faire collectivement des Hauts-de-France, **le hub de l'Europe du Nord-Ouest**.

Contact presse : Michèle BUINET, T. 03 20 63 79 53, relationspresse@hautsdefrance.cci.fr